



paiement bail à ferme

Par **BALTHAZAR et SIDONIE**, le **02/05/2019 à 16:00**

Bonjour. je suis propriétaire de terres agricoles qui sont en fermage avec un agriculteur. Jusqu'à l'année dernière ce fermier me payait le fermage. Depuis il a intégré un GAEC en tant qu'associé. Cette année c'est le GAEC qui m'a payé le fermage.

Mon bail se termine dans deux ans par le départ en retraite du fermier.

Le GAEC peut-il se substituer au fermier pour le paiement du fermage et devenir ainsi le fermier alors que je veux récupérer mes terres à son départ en retraite comme j'en ai convenu avec lui?